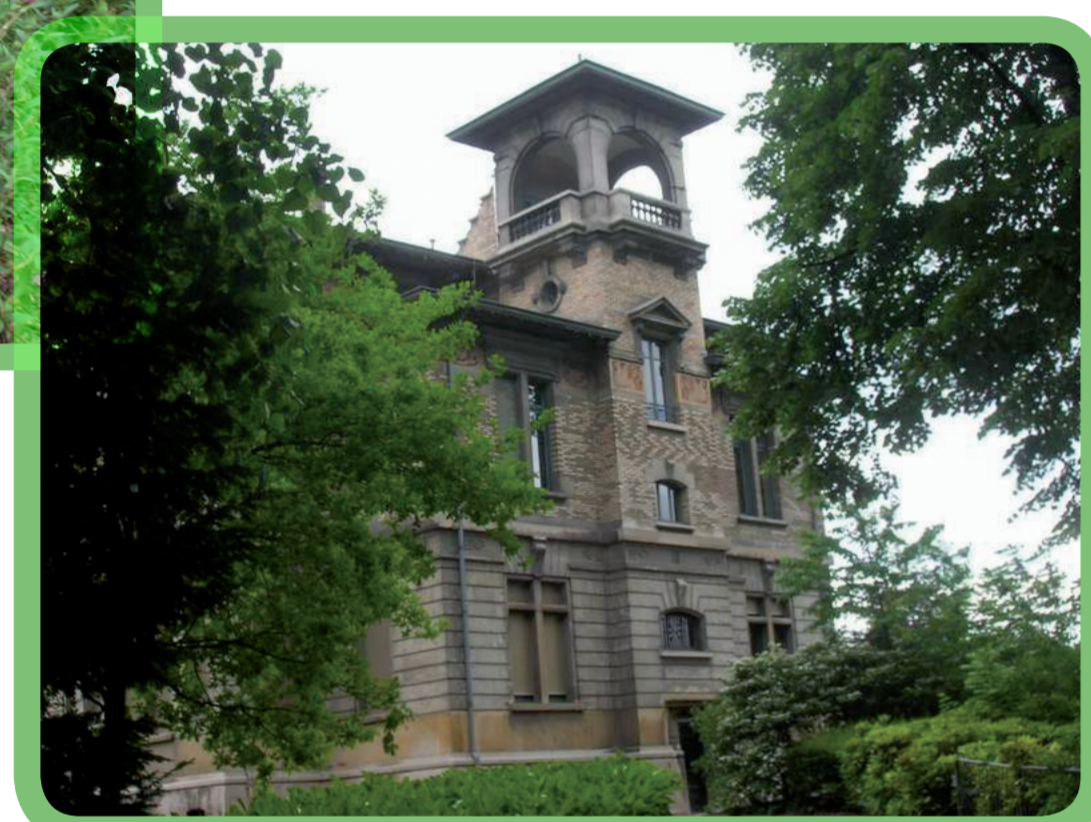
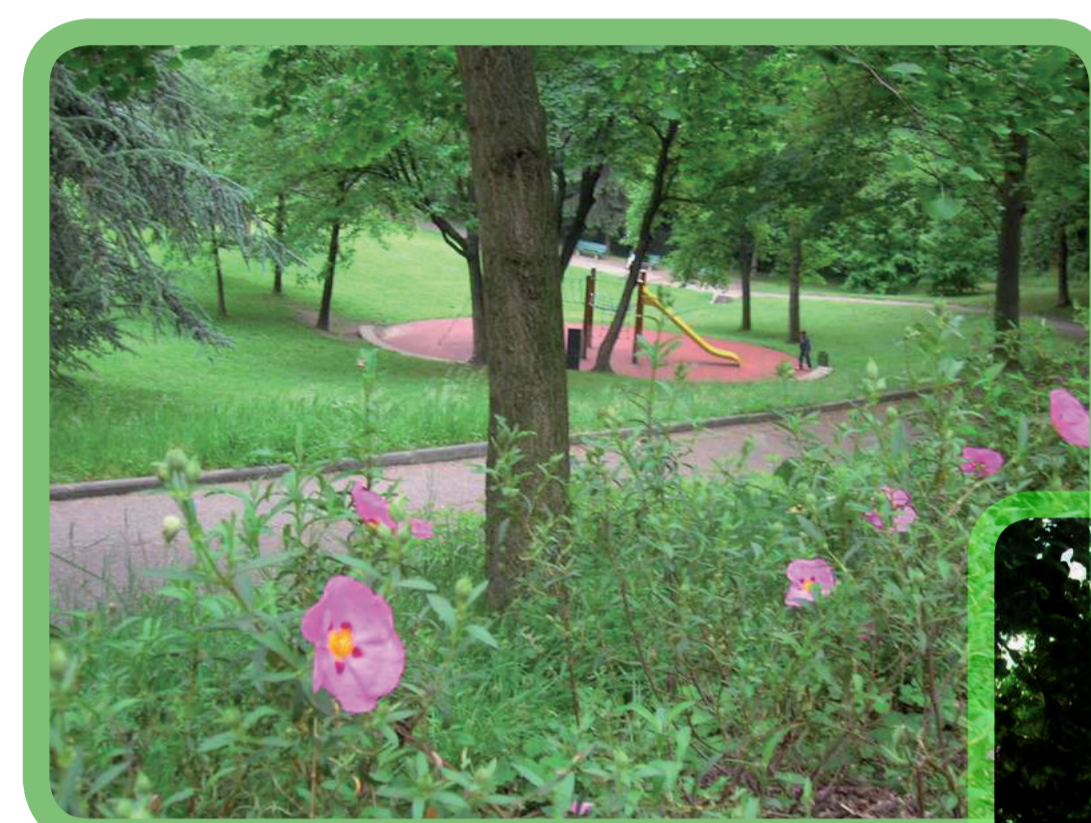


Parcours d'orientation permanent du parc de la Cerisaie - Lyon 4^e

L'orientation ?

C'est une activité de loisir en milieu naturel, qui consiste à découvrir des balises (points de contrôle) situées sur le terrain, par le cheminement de son choix, en se servant d'une carte (voir carte ci-contre) et éventuellement d'une boussole. Les balises sont des poteaux en bois (voir photo de la borne de poinçonnage ci-dessous) avec un numéro permettant de vérifier si l'on est au bon endroit, et une pince « codée » pour valider le passage à la balise.

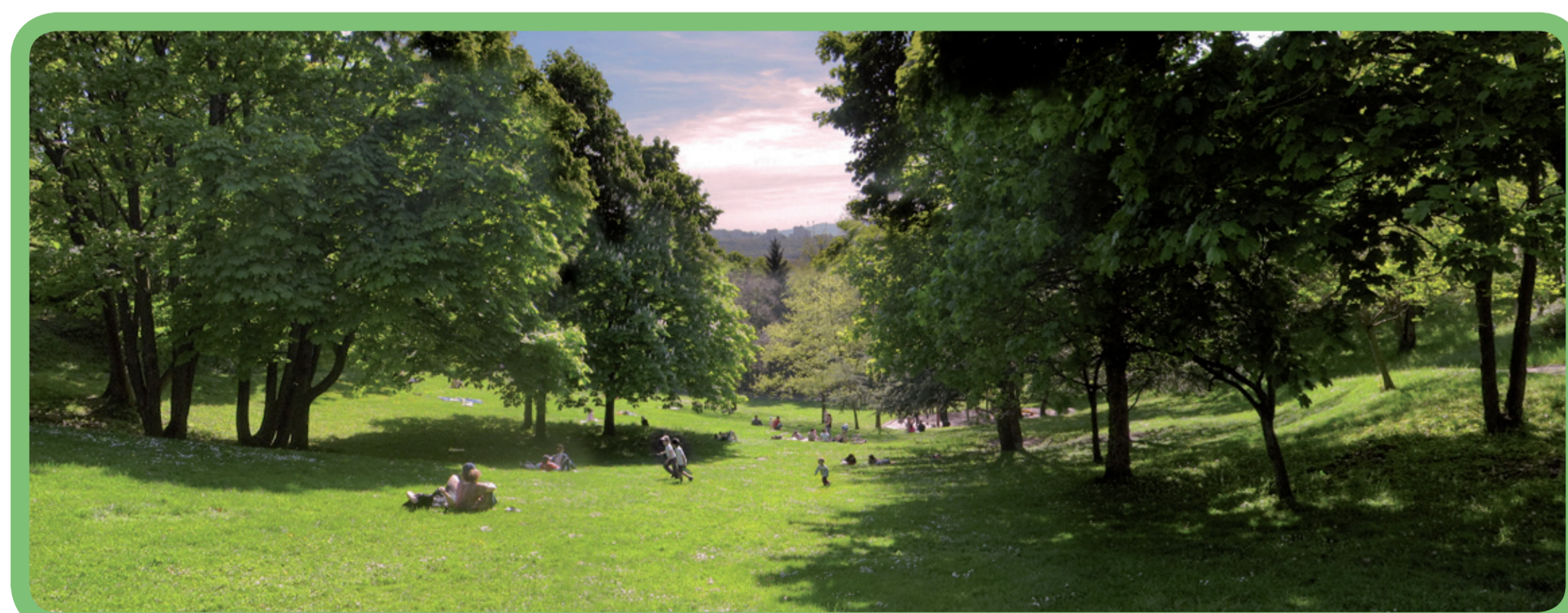


Borne de poinçonnage

Parc de la Cerisaie

Le parc dessiné par Edouard André en 1913, autour de la villa Gillet, abrite 1200 arbres qui en font l'espace vert le plus boisé de Lyon après le Parc de la Tête d'Or. Sur 4,6 hectares le Parc offre bois, pelouses et terrasses qui s'ouvrent sur le 5^e arrondissement et les Monts du Lyonnais.

Cet espace vallonné offre un cadre propice à la pratique de l'orientation.



©Margerie_Alavolee.fr_Cerisaie_2

Vous pourrez découvrir et pratiquer ce loisir seul(e) ou en famille. A cet effet, deux livrets d'initiation comprenant une carte et une présentation de l'activité sont à votre disposition en mairie du 4^e arrondissement ou sur le site www.mairie4.lyon.fr.

Ces livrets vous permettront de vous exercer librement à l'orientation sur un parcours pré-établi.

Le Parc de la Cerisaie demeure un espace vert de détente pour tous, merci de le respecter !



Parcours d'orientation

Pas besoin d'avoir un don, une boussole ou une tenue de grand sportif. Une paire de chaussures confortables et un peu de temps suffisent pour suivre les parcours proposés.

Afin de vous faire découvrir de manière originale le parc de la Cerisaie, la mairie du 4^e vous propose de pratiquer l'orientation sur deux parcours d'initiation (voir documents ci-dessous).

Famille, sportifs... vous disposez d'un document avec le parcours et des conseils pour l'apprentissage de l'orientation.

Outil pédagogique, les parcours permettent de rendre accessible à tous la pratique de l'orientation.



©Margerie_Alavolee.fr_Cerisaie_1



Livrets d'initiation à l'orientation disponibles en mairie du 4^e arrondissement ou sur le site www.mairie4.lyon.fr.

LEGENDE	
Allée - Sentier	
Clôture franchissable ; infranchissable	
Mur ou paroi infranchissable	
Mur ou paroi franchissable	
Falaise infranchissable	
Rocher - Fontaine	
Objets particuliers du à l'homme	
Bâtiment - Bâtiment franchissable	
Courbes de niveau	
Sens de la pente	
Maitresse - Normale	
Limite précise de végétation	
Feuille isolé (petit, grand) - Buisson	
Escalier - Haie	
Terrain stabilisé (parking, piéton)	
Zone interdite - Vigne	
Prairie	
Friche, déboisée - Friche, arbres dispersés	
Forêt: Course facile - course ralentie	
Forêt, course difficile - Végét. impénétrable	
Végétation: course ralentie - course difficile	
Forêt, POSSIBILITE DE COURSE	
Visibilité réduite 100%	
Bonne visibilité 70%	
50%	
30%	
0%	

LEGENDE SPECIFIQUE	
Fleurs - Poubelle	
Résineux (petit, grand)	
Abris sous roche - Oeuvre d'art	
Banc - Panneau d'information	
Atelier Sportif - Jeu pour enfant	

Contact :

Mairie du 4^e arrondissement
Tél : 04 72 98 23 50
Site internet : www.mairie4.lyon.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h45 à 16h45
le samedi de 9h30 à 12h00



Echelle 1/350

1 cm sur la carte représente 3,5 m sur le terrain

Equidistance 2,5 m